

**POLE RURAL – MRSH - Université de Caen Normandie**

Séminaire 2017 – 2018

Responsables : Philippe Madeline et Jean-Marc Moriceau

**Séance du 13 Mars 2018**

**Alexandre HOBEIKA**

Sociologue et Politiste, Docteur à l'Université Paris 1, EHESS

(Équipe de recherche CMH et ETT)

## **« Le travail syndical à la FNSEA et l'encadrement professionnel de l'agriculture (France, 1980-2010). L'exemple de l'Orne »**

*Compte rendu réalisé par Julien PELLEN, Master 2 de Géographie spécialité « Ruralités en transition », UFR SEGGAT, Université de Caen-Normandie*

Alexandre Hobeika, docteur en sciences sociales de l'EHESS, sociologue et politiste, a présenté les travaux issus de sa thèse intitulée *Les représentations de la FNSEA : Profession, Etat, marché (Orne, années 1980-2015)* soutenue en 2016. A travers cette intervention qui portait sur le travail syndical à la FDSEA du département de l'Orne entre 2007 et 2011, A. Hobeika a souhaité sortir du « stéréotype » que renvoie l'image publique de la FNSEA (manifestations " choc", "mafia", syndicat responsable de tous les maux de l'agriculture contemporaine, ...) pour pénétrer et comprendre le syndicat agricole au plus près des réalités locales. Après avoir rappelé que la FNSEA est aujourd'hui le premier syndicat agricole avec environ 200 000 membres, les questions de recherche reposent sur :

- la réalité du pouvoir d'un petit groupe professionnel qui « dirige » un syndicat très grand ;
- la difficulté d'instaurer une cohésion dans une organisation très diversifiée dont les membres (agriculteurs céréaliers, éleveurs, ...) ne font pas face aux mêmes problématiques ?
- le maintien du corporatisme dans un contexte de libéralisation.

A. Hobeika identifie le pouvoir du premier syndicat agricole selon quatre axes. Le premier est la relation, voire l'association du syndicat avec les pouvoirs publics, ce qui lui donne un poids politique non négligeable. Le deuxième concerne la place qu'occupe la FNSEA dans les organisations professionnelles telles que certaines coopératives agricoles. Le troisième repose sur l'influence économique du syndicat et le dernier s'appuie sur le rôle du syndicat dans la modernisation des exploitations agricoles.

Pour mieux identifier ces formes de pouvoir, il est nécessaire d'identifier la structuration de l'organisation. Le syndicat se déploie dans toutes les régions et départements (FNSEA à l'échelle nationale et régionale, et en FDSEA dans les départements). À l'intérieur de l'organisation plusieurs branches correspondent aux différentes filières (céréale, élevage bovin, lait...). Certaines filières sont plus privilégiées que d'autres car elles ont le soutien de la PAC. D'autres sections sont communes aux diverses filières, par exemple la section « sociale » du syndicat. Le changement d'échelle entraîne le chercheur à observer que la FDSEA s'implique plus (ou s'observe mieux) dans les politiques publiques.

Pour réaliser sa recherche, Alexandre Hobeika a mobilisé plusieurs méthodes d'analyse : observation lors de réunions, collecte de documents internes (fiche de membre par exemple), enquêtes et entretiens auprès des dirigeants et des agriculteurs adhérents. Le choix du département de l'Orne est justifié par

le fait que celui-ci est un espace à plusieurs interfaces, notamment celle de Paris, mais aussi parce que la FDSEA de l'Orne est de taille moyenne.

Le siège de la FDSEA de l'Orne se situe à Alençon, dans le quartier agricole professionnel. Dans ce quartier, la FDSEA est la première « institution » visible. Le chercheur constate que la FNSEA a une volonté de maintenir le lien avec l'État, c'est-à-dire de garder une relation d'interface entre l'État et les agriculteurs, par exemple en étant en « cogestion » sur des projets de politique publique. Grâce à cette relation, la FNSEA peut se permettre de contester certains instruments de l'État, comme les productions cartographiques (ex des cours d'eau intermittents).

Pour A. Hobeika, le pouvoir de la FNSEA sur l'administration est manifeste comme il a pu le constater en accédant à la Commission qui décide l'attribution des terres aux exploitants. Dans cette commissions mixte composée de représentants syndicaux et de l'administration, les adhérents sont bien défendus, peut-être mieux défendus que les non-adhérents. Il note qu'il y a un contrôle de l'information très important au sein du syndicat. Il remarque que le syndicat se différencie selon les filières. Ces dernières sont autonomes politiquement et financièrement, ce qui renforce la cohésion interne de l'organisation. La construction du discours diffère selon la filière, bien qu'il reste des éléments communs entre les différents discours observés (ennemis communs : parisien, administration, écologiste...).

Afin d'étudier l'organisation interne du syndicat, le sociologue mobilise une approche économique du syndicat qu'il assimile à une entreprise dont il relève les attributs : structure souple, revenus diversifiés (« des salariés militants »), service juridique, service de conseil et effectue des achats groupés, ce qui est un des domaines des coopératives comme Agrial.

A partir d'entretiens avec des dirigeants départementaux (1990-2000) du syndicat, M. Hobeika a relevé des points communs entre les dirigeants :

- enfant d'agriculteur, parents militants et attachés à leurs filières
- forte insertion dans les milieux agricoles (conjoint souvent agriculteur/agricultrice)
- militantisme précoce aux Jeunes Agriculteurs
- engagement pour l'agrandissement des exploitations (plus de terre).

Le chercheur remarque une corrélation entre la surface des exploitations et le nombre d'adhérents. Plus on augmente la surface, plus il y a d'adhérents mais il constate aussi le désinvestissement des agriculteurs à la tête des structures les plus grandes. Enfin, l'absence d'agriculteurs pratiquant des modes de commercialisations alternatifs (vente directe à la ferme) et d'agriculteurs engagés dans une démarche d'agriculture biologique ne surprend guère. Mais si le syndicat FNSEA est vieillissant, il tente de suivre l'évolution de notre société (mode de consommation, mode de commercialisation ...).

### **Débat :**

**Philippe Madeline** remercie Alexandre Hobeika pour son intervention qui émane d'un important travail de terrain et d'immersion au sein d'une organisation syndicale. Avec patience, le chercheur a observé la diversité de la structure syndicale dans sa composition interne, ses actions, ses positions, ses liens avec les décideurs agricoles à différentes échelles et le rôle du syndicat dans la formation. Ce type de recherche, selon Philippe Madeline, nécessite du temps.

Au-delà de ces considérations sur la durée d'une thèse en sciences sociales, P. Madeline pose plusieurs questions : d'abord sur l'effritement des adhérents au sein du syndicat majoritaire puis sur l'existence de regroupement syndical sur des projets spécifiques.

**Alexandre Hobeika** dit ne pas avoir étudié la question de l'effritement du syndicat, mais il souligne que les ressources du syndicat ne sont pas exceptionnelles et que la FNSEA est un syndicat « générationnel ». Il n'a pas relevé d'action commune des différents syndicats.

Le syndicat FDSEA évolue peu mais les changements les plus importants sont des changements générationnels. On constate par exemple plus d'implication dans les problématiques environnementales même si les thématiques de base du syndicat restent inchangées.

**Pierre Guillemain** pose la question suivante : y-a-t-il vraiment une partie importante des membres de la FNSEA pouvant être catégorisés comme populaire ? Et y-a-t-il une classe bourgeoise qui dirige le syndicat (plus particulièrement dans l'Orne) ?

**A. Hobeika** répond par l'affirmative pour de nombreux dirigeants départementaux mais ce n'est pas systématique. L'origine sociale des dirigeants cantonaux est plutôt diversifiée. Pour A. Hobeika, le sujet est très intéressant mais il ne l'a pas creusé.

**Laura Pauchard** demande comment A. Hobeika a eu accès aux différentes données présentées.

**A. Hobeika** répond qu'il lui a fallu beaucoup de temps. Le temps a permis au chercheur de se familiariser avec les personnes travaillant à la FDSEA de l'Orne. Au fur et à mesure il a pu gagner la confiance des personnes. Après avoir eu connaissance de documents peu sensibles, il a pu progressivement avoir accès à des documents confidentiels comme la liste des adhérents du syndicat.